

Compte-rendu de la réunion du Bureau Exécutif du jeudi 8 décembre 2022

Présents : Jean-Yves DUTHEIL, Romuald FOURE, Pierre-Yves LACROIX, Stéphane LE BOULCH, Alain NOURISSON, Hervé ROBERT.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Début de la réunion : 18h02, au club – avenue Gambetta.

1. Adhésions et licences :

Notre club compte actuellement 75 membres dont 44 licenciés. En léger recul par rapport à la saison dernière où nous avons 80 membres dont 50 licenciés. Le TCO reste le club Normand le plus important, en nombre de licenciés.

2. Point financier :

A l'occasion du festival, qui s'est tenu du 30/09 au 2/10/2022, l'excédent de recette est d'environ 600 euros.

A ce jour, la trésorerie s'élève à 6 215 euros.

Des investissements ont été réalisés : des polaires, dont la moitié du coût a été pris en charge par la mairie. Ces polaires, à manches amovibles, appartiennent au club et seront mises à la disposition des joueurs qui participent à des Championnats de France. Un vidéoprojecteur et accessoires, 20 tapis et 40 jeux de tarot.

3. Changement de locaux :

Le Club devrait déménager à la fin du premier trimestre 2023 mais nous n'avons pas plus de précisions. Le président a renouvelé sa demande de rendez-vous auprès de la mairie, avec le club de bridge.

4. Répartition des tâches :

Il faut toujours qu'il y ait une personne au bar, pour assurer le service entre les tours. Il est donc nécessaire d'avoir plusieurs responsables, qui peuvent faire appel à des bénévoles, si besoin.

Romuald et Stéphane prendront en charge l'organisation logistique du repas du vendredi soir. Stéphane aidera Jean-Yves pour la trésorerie.

5. Tournois du vendredi soir :

Les joueurs du club ainsi que les participants à des tournois proches seront interrogés pour connaître leur préférence : maintien du tournoi le vendredi soir ou un après-midi en semaine ou le dimanche après-midi. En cas de changement souhaité, celui-ci ne pourra être mis en place que la saison prochaine et il faudra réfléchir à un lien avec le perfectionnement.

6. Polos :

Seulement 16 personnes ont répondu favorablement pour l'achat d'un polo. Nous attendons encore un peu pour passer la commande, car la commande minimum est de 25 pièces. Les membres intéressés doivent passer leur commande à Alain N.

7. Questions diverses :

Le samedi 7 janvier 2023, nous avons notre tournoi triplettes et libre le soir. Un repas (Plat – Dessert et boissons pour 17 €) sera proposé, le soir, au restaurant L'Ardoise. Les participants doivent réserver auprès d'Alain N ou de Jean-Yves D. Les membres du bureau devront être présents à partir de 13h, pour un démarrage à 13h45.

Festival 2023 : il serait préférable de l'organiser le 1^{er} ou le 2^{ème} week-end de septembre. Le président va de nouveau interroger la mairie, pour étudier les possibilités.

Il n'y a pas d'autre point ou question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le secrétaire,
Pierre-Yves LACROIX

Le Président,
Alain NOURISSON